

# Nyon 2030

## Ville proche et vivante

*Lignes directrices municipales*

**BILAN À MI-LÉGISLATURE**





# Un bilan à la hauteur des enjeux nyonnais





Municipalité de Nyon - Au premier plan, M. Daniel Rossellat, Syndic et Mme Roxane Faraut. Au second plan, de gauche à droite, Mme Stéphanie Schmutz, M. Claude Uldry, M. Pierre Wahlen, M. Olivier Riesen et M. Alexandre Démétriadès. Photo : Ville de Nyon / Delphine Schacher - 27 février 2023


Arrivée à la moitié de cette législature, la Municipalité présente un premier bilan de son action depuis juillet 2021. En constatant le foisonnement des prestations et des projets menés, on peut relever l'immensité de la tâche, mais également souligner la qualité du travail effectué. La Municipalité salue la précieuse contribution de l'ensemble du personnel communal. Elle est aussi reconnaissante envers le Conseil communal, qui l'a suivie dans la quasi-totalité de ses projets et demandes.


La Municipalité relève ici, parmi bien d'autres, les crédits obtenus pour le nouveau Complexe multisport de Colovray, pour la rénovation de l'école du Centre-Ville et du centre sportif du Rocher, mais aussi l'adoption d'un Règlement du personnel moderne rendant plus attractif l'employeur Ville de Nyon, ou encore l'octroi de postes supplémentaires pour assurer la délivrance des prestations face à l'augmentation de la population et de la complexité des missions.


Autant de témoignages très concrets de la compréhension désormais partagée du fait que Nyon doit aujourd'hui faire face simultanément à trois défis majeurs dans un contexte de fort développement : construire l'avenir, entretenir le présent et rénover le passé.


  
Stéphanie Schmutz


  
Daniel Rossellat  
Syndic

  
Claude Uldry

  
Roxane Faraut

  
Pierre Wahlen

  
Alexandre Démétriadès

  
Olivier Riesen



# Table des matières

## Objectifs

<i>Faire vivre et relier les quartiers</i> .....	6-7
<i>Végétaliser et renforcer la biodiversité</i> .....	8-9
<i>Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social</i> .....	10-11
<i>S'engager pour la transition énergétique</i> .....	12-13
<i>Rapprocher autorités, administration et population</i> .....	14-15

## Projets emblématiques

<i>Complexe multisport de Colovray</i> .....	17
<i>Parc et parking Perdtemps</i> .....	18
<i>Thermoréseau</i> .....	19
<i>Pôle Gare</i> .....	20
<i>Passerelles de mobilité douce</i> .....	21

## Grands projets

<i>École du Centre-Ville</i> .....	23
<i>Centre sportif du Rocher</i> .....	23
<i>Plan directeur communal (PDCom)</i> .....	24
<i>Règlement du personnel</i> .....	24
<i>Station d'épuration (STEP)</i> .....	25
<i>Amphithéâtre</i> .....	25

# Faire vivre et relier les quartiers



## Circulations apaisées

### Passage à 20–30km/h

Afin d'accroître la qualité de vie dans le centre-ville et les quartiers, la Municipalité a lancé plusieurs démarches devant conduire à une réduction de vitesse à l'échelle du territoire.

Ceci vise à diminuer le bruit et les émissions de gaz à effet de serre tout en augmentant la sécurité des usager-ère-s et la fluidité du trafic. Bien que le processus soit amené à durer jusqu'à la fin de la législature, certaines rues sont d'ores et déjà pacifiées, à l'instar du chemin des Tines, dont la réduction de vitesse à 30km/h a accompagné le réaménagement et contribue à la convivialité.

### Route de Divonne et route Suisse

Ces deux dernières années ont été l'occasion de lancer les processus nécessaires à la transformation de la route de Divonne, d'artère routière à espace de rencontre.

A terme, l'avenue de Divonne fera le lien entre les différents quartiers qui la bordent, tout en accueillant la population sous une couverture végétale favorisant la biodiversité. Le transit sera toujours possible, mais de manière apaisée, accroissant la sécurité des adeptes de mobilité douce.

Quant à la route Suisse, les travaux côté Prangins débuteront au printemps 2024, et apporteront là-aussi confort et sécurité aux usager-ère-s des modes actifs.

32,2 km  
d'aménagements  
cyclables



## Nyon ludique

Désirant que les Nyonnais-es de tous âges réinvestissent la ville, la Municipalité a lancé une stratégie de « ludification » dont le but est de mettre en relation les espaces récréatifs.

A terme, les places de jeux ne seront plus des lieux cloisonnés de détente mais s'intégreront dans des itinéraires à l'échelle de la ville, permettant d'accroître les relations entre les habitantes et habitants. Les premières réalisations devraient intervenir en 2025.



## Logement

92 nouveaux logements d'utilité publique (LUP) ont accueilli leurs locataires au chemin des Tines en 2022, portant à ce jour à 575 le nombre de LUP à Nyon.

D'autres projets sont en cours afin de permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs en matière de politique du logement. On pense notamment aux 45 premiers LUP du projet La Suetzaz qui seront disponibles en avril 2024, sur les 250 prévus à terme.

**« Développer des espaces publics de qualité dans chacun des quartiers est essentiel »**

## Sentier de l'hôpital

Après l'inauguration du sentier du Cossy en fin de législature passée, la Municipalité poursuit ses efforts afin de créer des itinéraires sécurisés et attractifs pour les déplacements doux.

Depuis mai 2023, un nouveau sentier entièrement réservé aux cyclistes et piéton-ne-s fait la jonction entre les Jardins du Couchant et la route de Divonne.

**Inauguration: printemps 2024**



# Végétaliser et renforcer la biodiversité

147

arbres plantés  
depuis le début de  
la législature

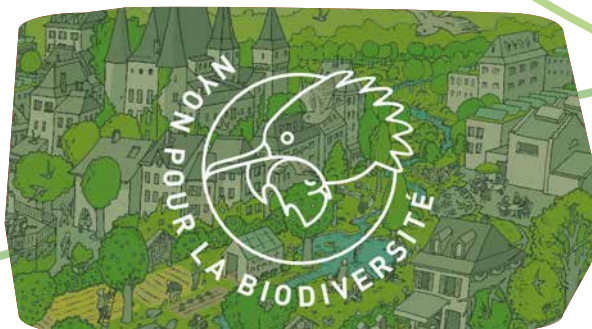
10,8 hectares  
de parcs

## Stratégies biodiversité et végétalisation

Forte de l'expérience acquise avec le plan d'action Nature en ville 2011-2016, la Municipalité a lancé dès le début de la législature des réflexions sur la suite de ses démarches en faveur de la biodiversité. Celles-ci ont abouti à la stratégie biodiversité 2022-2030.

Dans le même ordre d'idées, la Municipalité a conçu une stratégie végétalisation pensée selon deux axes: végétaliser en faveur du cadre de vie et de la biodiversité. Détaillée en 12 actions phares, elle aboutira à la mise en place de mesures concrètes durant la suite de la législature, comme la création de nouveaux parcs et potagers ou la requalification de certaines cours d'école.

« Abolir la frontière  
entre l'urbain  
et la nature »





## Nouvelles subventions

Afin de permettre à chacun-e de participer à l'atteinte de ses objectifs, la Municipalité accorde des subventions aux habitant-e-s réalisant un aménagement favorable à la biodiversité, se formant dans le domaine ou faisant appel à un-e expert-e pour être conseillé-e-s.



[nyon.ch/subventions-biodiversite](https://nyon.ch/subventions-biodiversite)



**300 m**  
de thuyas et  
laurelles arrachés  
sur le domaine  
public

**90**  
nichoirs à  
hirondelles  
installés  
durant la  
législature

## Parccanin

Offrant un véritable espace de liberté aux Nyonnais-es à quatre pattes, un parc canin est en cours d'aménagement sur le parking du Martinet. Ce lieu valorisera trois arbres remarquables, qui contribueront à la création d'un îlot de fraîcheur. Le développement de la végétation permettra en outre de renforcer la biodiversité de ce secteur aujourd'hui très minéral.



## Renaturation de l'Asse

Après les renaturations des ruisseaux du Corjon et de Calèves, la Municipalité et le Canton ont entamé des démarches similaires avec la rivière de l'Asse. L'objectif de ce projet est double: accroître la protection contre les crues et rendre ce cours d'eau à son état naturel.



# Valoriser et soutenir le tissu associatif sportif, culturel et social



243

rendez-vous culturels organisés dans les bibliothèques depuis juillet 2021

## Offre sportive

Labellisée «Commune en santé», Nyon porte un intérêt particulier au mouvement pour tou-te-s les Nyonnais-es. Elle propose ainsi des offres adaptées leur permettant de se dépenser dans une atmosphère conviviale et détendue.

### En Mouv'Nyon

Pour les adultes

- CHF 50.- par trimestre
- 9 sports à choix

### Motion Vibes 1260

Pour les 14-18 ans

- Gratuit
- 4 disciplines de fitness
- Le soir à la sortie des cours

### Sport libre en salle

Pour familles, enfants et jeunes

- Gratuit
- Tous les week-ends et en semaine durant les vacances scolaires

### Sport estival

Pour tou-te-s

- De mi-mai à mi-septembre
- 4 sports à choix



8572

membres de clubs sportifs

## Festivités

### 50 ans de la Bibliothèque

Installée à l'avenue Viollier en 1972, la Bibliothèque de Nyon a fêté ses 50 ans au fil de l'automne 2022.

A cette occasion, elle a organisé avec les actrices et acteurs du tissu culturel nyonnais quatre grands événements: une journée de festivités officielles, une journée dédiée aux enfants, une autre aux jeux vidéo et un bal littéraire. Au total, près de 1200 personnes ont participé aux 50 animations proposées dans le cadre de La Bibliothèque en fête.

### Un été sous les marronniers

Depuis trois étés, l'esplanade des Marronniers s'anime dans le cadre du festival «Un été sous les marronniers». Les associations locales, sportives, culturelles ou sociales y proposent aux Nyonnais-es des activités variées. De cette manière, elles se font connaître de la population et jouent encore une fois un rôle central dans la vitalité de la ville.

### Tour de Romandie Féminin

A l'occasion de l'arrivée finale de la 2<sup>e</sup> édition du Tour de Romandie Féminin, Nyon a célébré le sport le temps d'une journée. Ce ne sont pas moins de 100 animations, organisées en collaboration avec les associations sportives nyonnaises, qui ont été proposées aux habitant-e-s de toute la région.



**« un soutien renforcé aux acteurs culturels, et une mise en valeur de la collection d'art de la Ville »**



**7**  
**boîtes à livres**

## Vie de quartier

### Nouveaux lieux d'échanges

Toujours engagée pour favoriser le dynamisme social de la ville, la Municipalité a inauguré durant cette législature deux maisons de quartier supplémentaires : l'une au sein de l'écoquartier du Stand, la seconde aux Plantaz. En plus des animations et rencontres ponctuelles, les jeunes peuvent s'y retrouver librement tous les mercredis et vendredis après-midis.

### Boîtes d'échanges

Les boîtes d'échanges entre voisin-e-s ont essaimé en Ville depuis la dernière législature. Une façon de promouvoir l'économie circulaire tout en créant du lien entre voisin-e-s.

## Infrastructures

La Municipalité a placé le développement d'infrastructures de qualité à l'intention des Nyonnais-es comme une priorité de son action politique. Elle désire en effet créer et promouvoir les lieux de rencontres et d'échanges pour toutes et tous.

### Usine à Gaz

La culture n'a pas été négligée ces dernières années à Nyon, en témoigne par exemple l'inauguration en début de législature de la nouvelle salle de spectacles à l'Usine à Gaz. Cette dernière s'est rapidement imposée comme un lieu de culture incontournable de la Côte, offrant une programmation variée à l'intention de nombreux publics.

### Local scout

Depuis septembre 2023, le groupe scout des Trois-Jetées a pris ses quartiers au cœur de la forêt du Boiron, dans une fermette mise à disposition par la Municipalité.

### Plage des Trois-Jetées

La plage des Trois-Jetées est un lieu emblématique de Nyon que petit-e-s et grand-e-s chérissent. Les démarches pour la valorisation globale de ce site et son intégration dans la vision municipale, notamment en terme de biodiversité, ont été lancées. Les travaux devraient débuter en 2026.



# S'engager pour la transition énergétique

## Développement du photovoltaïque

Convaincue du rôle central que jouera la production d'énergie solaire, la Municipalité s'est positionnée dès le début de la législature en faveur de cette source durable. Elle travaille désormais sur trois axes principaux:

### Soutien au développement

Après avoir simplifié les démarches pour l'autorisation de pose d'installations photovoltaïques, la Ville se positionne désormais comme soutien auprès des Nyonnais-es disposé-e-s à s'engager à leur tour pour la transition énergétique. Outre le soutien financier offert pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques, la Ville propose aussi un service de conseil et joue le rôle d'intermédiaire avec les régies ou les entreprises spécialisées.



### Centrale du Rocher

Fruit d'une collaboration avec la coopérative d'énergie solaire citoyenne OptimaSolar La Côte, le toit de l'école du Rocher est équipé depuis 2022 de 780m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, dont la production est pour partie auto-consommée par le complexe scolaire. D'autres toitures seront prochainement mises à disposition de l'association afin d'accroître la couverture solaire du territoire.

### Projets solaires de la Ville

Consciente de son rôle d'exemplarité, la Ville a pour sa part engagé les démarches d'équipement en panneaux solaires de ses bâtiments communaux. Ainsi, si les locaux du Service de l'environnement sont déjà couverts de cette technologie, le toit de la future Maison des sports de Colovray ainsi que celui du centre sportif du Rocher nouvellement rénové participeront à la production d'énergie renouvelable de la Ville. D'ici 2028, la production photovoltaïque du parc communal représentera 130% de la consommation électrique du parc administratif. A terme, la Ville a pour ambition d'équiper les 21 plus grandes toitures du territoire nyonnais.

13

types de subventions liées à la transition énergétique à destination des Nyonnais-es



160'000 kw/h produits annuellement par la centrale citoyenne du Rocher



## Plan Lumière

Au-delà de la production d'énergies plus durables, la transition énergétique passe par l'utilisation raisonnée des ressources. La Municipalité a donc débuté la mise en place des mesures édictées dans le Plan Lumière communal qui vise non seulement à réduire la consommation électrique, mais aussi à créer un environnement urbain dans lequel la pollution lumineuse est réduite, pour le bien des habitant-e-s et de la faune.

**« La Municipalité désire aujourd'hui accroître la proportion d'énergie renouvelable produite et distribuée sur le territoire nyonnais »**



## Rénovation des bâtiments

Dans le but d'améliorer l'entretien de ses bâtiments mais aussi d'accroître leur performance énergétique, la Municipalité a arrêté en 2020 les bases de sa stratégie de rénovation du parc bâti communal. Pour les années 2023-2024, l'accent demeure prioritairement mis sur des mesures visant la sobriété énergétique. Ce seront donc CHF 4'000'000.- qui permettront à la Ville de contribuer de manière exemplaire à la réduction de la consommation énergétique.

## Délégué aux énergies

La Municipalité souhaite renouveler sa politique énergétique et compter sur des compétences internes afin de sensibiliser et accompagner la population vers des comportements vertueux en matière d'énergie. Un délégué aux énergies remplit ces missions, à plein temps depuis 2022.

**19'180**

compteurs  
intelligents  
installés  
d'ici 2027  
(eau, gaz,  
électricité)



# Rapprocher autorités, administration et population

## Démarches participatives

Portée par le succès des laboratoires d'usage, la Municipalité, avec le soutien du Conseil communal, a décidé de renforcer les démarches participatives, favorisant ainsi le rapprochement entre les autorités, l'administration et la population. Afin d'accompagner cet objectif, une nouvelle gouvernance interne des démarches participatives nommée «cellule DPA» a été mise en place. Celle-ci a pour mission de soutenir les différents services de la Ville dans la mise en place et le suivi des démarches participatives. Après huit mois, le bilan peut être qualifié de positif.



**526**  
réponses récoltées  
en 2023 suite aux  
sondages dans  
les parcs

**137'076**  
visiteur-euse-s dans  
les musées nyonnais  
depuis le début de  
la législature:  
un record!



## Lettre d'information municipale

«Vivre à Nyon» - le journal communal - a fait son retour dans sa nouvelle forme en novembre 2023. Distribué deux fois par an à tous les ménages nyonnais, il les tient informés de la vie de la commune et des décisions politiques. En parallèle, la newsletter mensuelle apporte un éclairage sur des thématiques d'actualité.

Quant aux projets et événements d'ampleur, ils joueront dès 2024 d'une nouvelle visibilité régionale grâce à la publication d'une page dédiée dans le quotidien La Côte quatre fois par an.



[nyon.ch/vivre-nyon](https://nyon.ch/vivre-nyon)

## Centre de polices

Depuis juin 2023, la Police Nyon Région et la Police cantonale vaudoise sont réunies à la route de Divonne 68: une première dans le canton! La police gagne ainsi en visibilité et la population trouvera au Centre de polices toutes les prestations nécessaires.

## Médiation culturelle

La fréquentation des trois musées de Nyon est en constante hausse. Leur offre est foisonnante: visites, conférences, brunchs, contes, escape game, ateliers, anniversaires s'égrènent tout au long de l'année. Scientifiques, artistiques ou ludiques, les rendez-vous proposés sont destinés à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés, et les avancées en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion sont concrètes. Les collaborations avec artistes, scientifiques, artisan-e-s, mais aussi fablabs et ingénieur-e-s, s'avèrent fructueuses et permettent de proposer une offre de médiation culturelle diversifiée et innovante aux publics des musées de Nyon.

## Accueil de jour

Réaffirmant sa volonté de permettre aux Nyonnais-es d'associer vie professionnelle et familiale, la Municipalité a poursuivi la création de places d'accueil de jour. Ce sont ainsi près de 300 places en préscolaires et en parascolaires qui ont été créées. Pour ce faire, deux nouvelles crèches ont vu le jour: la première dans le quartier de la Petite-Prairie, la seconde dans l'écoquartier du Stand. A cela s'ajoute l'ouverture d'une nouvelle UAPE dans les locaux de l'ancienne gendarmerie qui est actuellement en rénovation. afin d'accueillir au plus vite les enfants provisoirement placé-e-s dans les locaux de l'ancienne école des Mangettes. De plus, la capacité d'accueil des APEMS et des UAPE existants a été augmentée afin de permettre un accueil plus important des écolier-ère-s et ainsi répondre au mieux aux besoins des familles.



**« L'objectif est  
d'être au plus proche  
des attentes de la  
population »**

**49**

**Nyonnais-es visité-e-s  
à l'occasion de leur  
nonantième  
anniversaire durant  
la législature**



# Projets emblématiques





# Complexe multisport de Colovray



**2000**  
*personnes pourront assister  
aux événements  
organisés à Colovray*

Répondant au manque d'infrastructures sportives tous publics, le Complexe sportif de Colovray a franchi une étape importante en 2023 avec l'octroi d'un crédit de réalisation de près de 40 millions de francs par le Conseil communal. Les travaux débuteront en 2024 et aboutiront à la construction des éléments suivants:

- Une salle multisport
- Douze vestiaires
- Une cafétéria
- Deux salles polyvalentes
- Deux dojos
- Un espace VIP
- Un skate-park
- Un parvis végétalisé

L'ensemble de la toiture, soit 3630m<sup>2</sup>, sera recouvert de panneaux photovoltaïques permettant la production de l'énergie nécessaire au fonctionnement du site et la réinjection d'une partie de l'électricité produite dans le réseau. L'ouverture du nouveau complexe multisport est prévue pour début 2026.



# Parc et parking Perdtemps

L'évolution des sensibilités et du cadre légal en matière de patrimoine arboré et bâti, associée aux changements de pratiques du commerce de grande distribution ont progressivement complexifié et mis à mal le programme prévu dans le projet lauréat de 2019.

La Municipalité a ainsi pris le parti de transformer ces différentes contrariétés en une opportunité de simplifier et d'accélérer ce projet, en se recentrant sur l'essentiel: à savoir la construction d'un parc majoritairement en pleine terre et d'un parking souterrain.

Cette réorientation majeure permet de préserver au mieux le patrimoine arboré et bâti existant et génère une économie substantielle en regard du projet initial; ce qui renforce très clairement son acceptabilité et sa faisabilité.

Mais surtout, la simplification du programme, avec moins d'ouvrages, permet de réduire les délais de réalisation du projet.

Enfin, la Municipalité a choisi d'intégrer le projet de médiathèque-ludothèque («troisième lieu») dans les planifications Pôle Gare - Martinet, ce qui renforce là aussi sa faisabilité, notamment en matière de financement, mais aussi son attractivité, en se situant à l'interface névralgique de la ville.



# Thermoréseau



Les travaux du thermoréseau avancent à rythme soutenu depuis le début de la législature. Ainsi, c'est plus d'un kilomètre de conduites qui a pu être posé, dans le quartier Levratte-Pré-Fleuri. L'année 2024 sera marquée par l'installation d'une chaudière à pellets à la Levratte, alimentant le réseau d'énergie à 60% renouvelable. En parallèle, les démarches pour la construction d'une centrale de chauffe à la Vuarpillière se poursuivent. Un droit de superficie a été accordé à la société ThermorésO SA. Les travaux de démolition des réservoirs situés sur la parcelle concernée débuteront en 2024.

Les ventes d'énergie progressent rapidement permettant ainsi de démanteler des chauffages alimentés en énergies fossiles.

**12**  
batiments reliés  
au thermoréseau  
à fin 2023

# Pôle Gare



A la fois porte d'entrée, trait d'union et repère universel, la gare de Nyon va vivre de grands changements dans les années à venir.

La planification-test, qui identifie des principes généraux d'aménagement, entamée en 2022 avec plusieurs équipes de mandataires, a pris fin en 2023. En parallèle, plusieurs démarches participatives ont été engagées auprès des habitant-e-s, en collaboration notamment avec le Gymnase de Nyon et l'UAPE *Les classes tartines*.

Des études sur les besoins commerciaux ainsi que sur le fonctionnement des bus à la gare ont été conduites.

Ces réflexions serviront de bases solides pour la transformation du quartier de la gare.

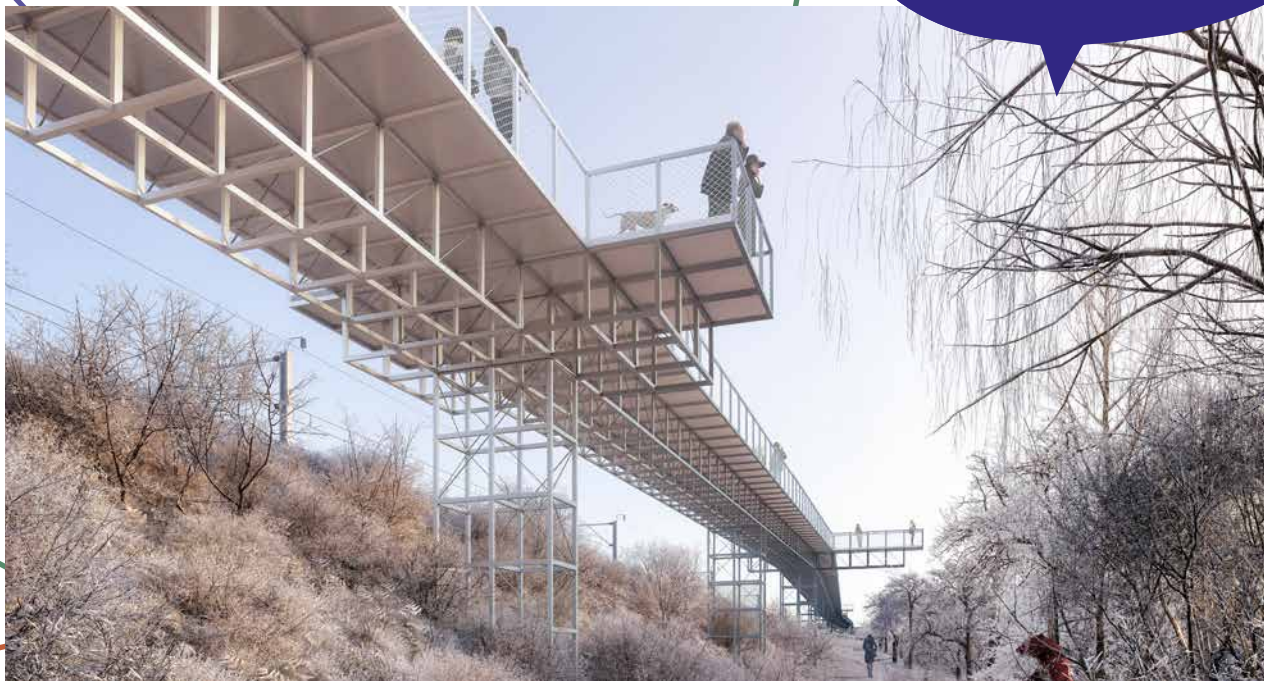
**23'000**

pendulaires transitent  
quotidiennement par  
la gare de Nyon



# Passerelles de mobilité douce

Passerelle de 440m, reliant l'avenue de Bois-Bougy à la route de Clémenty



Les études de détails d'avant-projet sont en cours et des sondages géotechniques ont été réalisés fin 2022. Plusieurs ajustements sont actuellement étudiés, notamment en regard de l'évolution des contraintes sécuritaires des CFF.

Selon la planification en l'état, les premier-ère-s piéton-ne-s devraient pouvoir traverser les passerelles de mobilité douce avant 2030.

Passerelle reliant la gare de Nyon à Prangins



# Grands projets



# Centre sportif du Rocher

Construit en 1977, le centre sportif du Rocher nécessite une rénovation importante afin de permettre aux écolier·ère·s et membres de clubs sportifs de jouir d'infrastructures de qualité.

Ce sera chose faite à fin 2025: un crédit de plus 20 millions de francs a été accordé à la Municipalité afin de reconstruire une piscine et de rénover les façades et la toiture de la salle de gymnastique ainsi que du dojo. Une halle d'entrée plus accueillante sera créée, avec une terrasse pour la buvette et un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une attention particulière sera bien sûr portée à la performance énergétique du lieu, dont l'isolation sera améliorée. De plus, des panneaux photovoltaïques seront installés.

La cour d'école sera quant à elle végétalisée et deviendra un lieu de rencontre pour tou-te-s. Les abords du Cossy seront renaturés pour plus de biodiversité et dans le cadre d'une démarche didactique.



**3200**  
*abonnements de piscines  
vendus annuellement*

# École du Centre-Ville

La première étape du chantier du Centre-Ville a démarré par la rénovation du bâtiment de l'école. La substance patrimoniale du bâtiment sera conservée, tout en intégrant de nouveaux espaces à l'intérieur du volume existant, à savoir une salle de rythmique et un atelier créatif. L'isolation thermique ainsi que le remplacement de l'ensemble des installations techniques permettra de diminuer la consommation énergétique du bâtiment.

L'étape de la rénovation du bâtiment de l'école sera suivie, dès début 2025, par la rénovation de la salle de gymnastique et s'achèvera par les nouveaux aménagements extérieurs, requalifiant et transformant l'ensemble du site en un préau scolaire et espace public intergénérationnel.

**1906**  
*début de la construction  
de l'école du Centre-Ville*





## Plan directeur communal (PDCom)

L'implication particulière des habitant-e-s et usager-ère-s de la ville est attendue dans le cadre de la définition du Plan directeur communal (PDCom), image directrice du développement futur de Nyon. Plusieurs rencontres sont ainsi mises en place afin que chacun-e puisse partager sa vision et ses aspirations pour le territoire nyonnais de demain.

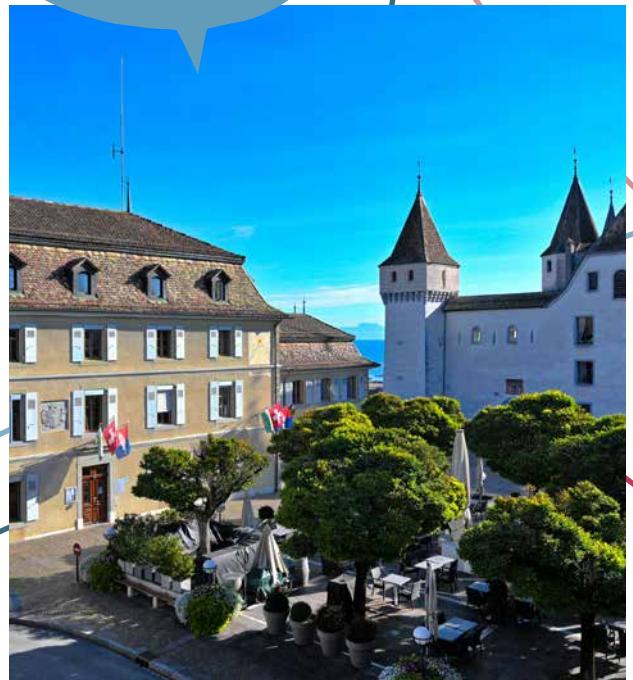
**152**  
participant-e-s  
aux ateliers PDCom

## Règlement du personnel

Plus de vingt ans après ses premières tentatives de révision d'un statut du personnel qui datait de...1965, la Municipalité, en partenariat avec les représentant-e-s du personnel, a réussi à faire adopter par le Conseil communal un nouveau Règlement du personnel, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Celui-ci renforce clairement l'attractivité de l'employeur Ville de Nyon, qui offre désormais des conditions d'emplois modernes, comprenant notamment une semaine de travail de 40.5 heures, cinq semaines de vacances, ou encore un congé maternité de 20 semaines.

**645**  
contrats renouvelés





# STEP

L'étude de faisabilité réalisée avec les communes partenaires en début de législature a confirmé la nécessité de faire évoluer le site de l'Asse. Les études devant mener à la détermination du type de traitement des micropolluants par ozonation ou charbon actif devraient prendre fin au début de l'année 2024. Les démarches se poursuivront avec le lancement d'un mandat d'études parallèle, sous réserve de l'octroi d'un crédit par le Conseil communal.

A l'instar de la commune de Prangins, Gingins et Chésereux sont elles-aussi désormais partenaires de la Ville de Nyon. Le raccordement des eaux usées entre Prangins et Nyon se fera progressivement en 2024, selon l'avancée des travaux de requalification de la route Suisse.



**31 km**

de collecteurs d'eaux usées sur le territoire communal

**750 m<sup>2</sup>**

de fouilles archéologiques à réaliser

## Amphithéâtre

Suite à l'octroi, en juin 2022, d'un crédit d'études de CHF 1'757'000.— par le Conseil communal, une commission scientifique, composée de spécialistes chercheur-euse-s, de membres des administrations communale et cantonale et des bureaux d'architectes a été constituée. Celle-ci œuvre actuellement à la rédaction d'un rapport qui conduira à la conception de l'avant-projet d'architecture et scénographique.

### Cahier des charges et d'usage élaboré avec la population:

- Lieu de détente non-marchand ouvert à tou-te-s au quotidien
- Pas de programmation fixe
- Equilibre entre le végétal et le minéral
- Protection et mise en valeur des vestiges
- Intégration dans le quartier



# Nyon en chiffres

au 31 décembre 2023

**23'400**  
habitant-e-s

**134**  
nationalités  
différentes

**11'806**  
logements dont  
575 d'utilité publique

3100 élèves primaires et secondaires

1635 enfants en structures parascolaires

**300 Mchf**  
**Dette brute**  
(Plafond à 380 Mchf)

**588 Mchf**  
**Patrimoine immobilier\***  
\*Valeur ECA

658 hectares de surfaces boisées

## Evolutions positives depuis 2021

- 2 nouvelles maisons de quartier
- 6.2 km de voies cyclables en plus
- 94 nouveaux logements d'utilité publique
- 117 chambres d'hôtel supplémentaires
- 302 places de crèches supplémentaires
- -27 litres d'eau potable consommée par habitant-e par jour
- -12 kilos de déchets annuels par habitant-e





Conception graphique et mise en page: Annie a Marca, Ville de Nyon  
Conception-rédaction: Bérénice Georges, Ville de Nyon  
Contributions: l'ensemble des services de l'administration communale  
Photographies: Michel Perret, Olivier Riethauser, Michael Hartwell, Agence Habefast, Ville de Nyon  
Images Perdtemps: Paysagegestion, Localarchitecture Sàrl, Küng et associés SA, Mrs Partner ag  
Images Colovray: Localarchitecture Sàrl, Pascal Heyraud, Ingphi SA, Energa Sàrl, Citec Ingénieurs Conseil  
Images Passerelles Nyon-Prangins: Explorations Architecture

Éditeur: Ville de Nyon, 2024  
Imprimé sur papier recyclé FSC  
Impression: BSR imprimeurs, 1196 Gland  
**Brochure téléchargeable sur : [nyon.ch/BMLD30](https://nyon.ch/BMLD30)**  
© Ville de Nyon, 2024

